

Hydrocarbures et oléoducs : les évaluations environnementales et sociales sont-elles suffisantes ?

Michel A. BOUCHARD

Fellow, McGill-UNEP Center for Environmental Assessment
Québec-Canada

Professeur Titulaire (retraité), Université de Montréal et Professeur Associé : École Polytechnique de Montréal (Département de Génie Civil, géologique et Mines) (Canada) : Impact des Projets d'ingénierie sur l'Environnement, Senior Research Fellow, McGill-UNEP Collaborative Center in Environmental Assessment (Canada) : Évaluations environnementales Stratégiques. Le Professeur Bouchard possède plus de 40 ans d'expérience en enseignement et en recherche universitaire dans le domaine des géosciences et de l'Environnement. Il a été le premier président de l'Ordre Professionnel des Géologues du Québec, ainsi que premier membre exécutif du Conseil Canadien des Géoscientifiques Professionnels. M. Bouchard est un expert international et un consultant reconnu dans le domaine de la Gestion de l'Environnement, de l'Évaluation Environnementale des Projets, des Plans, des Programmes et des Politiques et du Développement Durable, incluant la Gouvernance Environnementale des institutions financières et la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises. M. Bouchard a agi de 2000 à 2004 à titre de Directeur du Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation des impacts, une ONGI œuvrant en Francophonie. Il a été éditeur ou coéditeur d'une trentaine de monographies portant sur les précipitations acides, les substances toxiques, les effets des aménagements hydroélectriques, les évaluations environnementales ou les Mines et le développement durable, et d'autres. Le Dr Bouchard agit régulièrement auprès de la Banque Mondiale, des Nations Unies, et de la Société Financière Internationale et ce jusqu'à ce jour dans une trentaine de pays en développement ou en émergence. Il a participé à l'Évaluation Environnementale post-conflit en République Démocratique du Congo, et s'est intéressé en particulier aux stratégies de gestion environnementale des industries extractives au Katanga. De 2005 à 2009, Le Dr Bouchard a résidé principalement en Tunisie, se joignant d'abord au Centre des Technologies de l'Environnement (CITET) dans le cadre du programme METAP de la Banque Mondiale. Par la suite, il a poursuivi ses travaux en Tunisie, auprès de l'Université de Tunis El Manar, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi que de la Banque Africaine de Développement. Il est également membre et Rapporteur du Comité d'orientation Stratégique de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Il a œuvré à titre de conseiller scientifique auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre des Évaluations Environnementales Stratégiques portant sur l'exploration et l'exploitation des Hydrocarbures au Québec, en général ainsi qu'à l'île d'Anticosti en particulier.

Résumé

Plusieurs cas récents d'approbations ou de non approbations de projets de développements du secteur minier ainsi que du secteur des hydrocarbures et d'aménagements d'oléoducs au Canada ont soulevé d'importantes controverses. Faut-il accepter ces projets et si oui quels sont les éléments qui doivent être inclus dans les évaluations qui en sont faites ? Au niveau des projets d'hydrocarbures, les principales préoccupations portent surtout sur les risques environnementaux, par exemple les risques de déversements, et les outils pour faire de telles évaluations sont très efficaces. Cela ne pose en principe aucun problème méthodologique et si la décision ne devait reposer que l'évaluation de ces risques, l'Évaluation environnementale est un outil adéquat. À un niveau plus stratégique, la question de la « souhaitabilité » de ces projets en regard d'autres objectifs, notamment de développement durable, de cibles de réductions de gaz à effet de serre, ou de proactivité vers les énergies renouvelables s'avère davantage problématique. S'il existe des outils performants pour quantifier les bilans d'émission, il existe au contraire très peu d'outils objectifs pour choisir ou établir le niveau acceptable ou celui que l'on croit possible de compenser par d'autres mesures complémentaires dans d'autres secteurs. Enfin, au niveau politique, il semble impossible d'arriver à des outils neutres qui permettraient d'arriver à un consensus d'acceptabilité dans des sujets aussi clivants. De récents exemples au Canada montrent que l'Évaluation environnementale traditionnelle, pourtant extrêmement bien rodée et bien effectuée, incluant des

normes élevées de consultation publique, s'est avérée insuffisante pour développer des consensus ou même permettre des choix et des décisions éclairées ou développer une acceptabilité sociale ou politique. Dans le cas de l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan, devant acheminer le pétrole des sables bitumineux albertains vers les marchés internationaux par le port de Burnaby, en Colombie-Britannique, les évaluations environnementales tant au niveau provincial que fédéral se sont avérées insuffisantes. En fait elles ont été écartées de la décision par un nouveau gouvernement provincial, qui se trouve à fragiliser toute l'institution du système d'évaluation environnementale (que vaut son autorisation ?), tandis que l'Évaluation fédérale, confiée à l'Office National de l'Énergie, s'est avérée entachée d'une perception de partialité, sapant à la base les possibilités qu'une telle évaluation, pourtant savante et consultative, puisse générer une quelconque acceptabilité. Dans ce cas, comme dans d'autres similaires dans lesquelles le social et le politique pèsent lourd, l'évaluation environnementale et sociale menée dans les règles de l'art semble un outil utile, nécessaire, obligé, mais finalement assez loin de la décision. L'Évaluation environnementale et sociale de projets controversés est-elle utile? Oui. Est-elle suffisante? Non.